

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Séance du 16 décembre 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

TARIFICATION DES SERVICES 2026

L'an deux mil vingt-cinq,
Le seize décembre
A dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 8 décembre 2025, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents 7

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Nora ZARLENGA, Mme Gisèle CUCHET M. Karim DJILALI membres du Conseil Municipal

M. François LEBEAU, M. Joël GOMARD, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Sidonie MARCHAL membre du Conseil Municipal
Mme Marie-Thérèse RIDOUX, Mme Evelyne VERNET, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'adopter les tarifications ci-après

SECTEUR PERSONNES AGEES - HANDICAPÉES					
TARIFFS 2026 - SECTEUR PERSONNES AGEES					
LIBELLE	UNITE	TARIF S 2024	TARIF S 2025	TARIF S 2026	Variation 2026/2025
TARIFFS TTC					

1 - TELEALARME								
- location mensuelle téléalarme	par mois	30,00	30,00	30,00	0,00%			
- location mensuelle téléalarme (1/2 forfait)		15,00	15,00	15,00	0,00%			
- location mensuelle téléalarme Bossiere	par mois	23,70	23,70	23,70	0,00%			
- installation d'appareils (à chaque déplacement)	forfait	0,00	0,00	0,00				
- installation d'appareils Bossière	forfait	0,00	0,00	0,00				
- détecteur de chute	Supplément par mois	5,20	5,20	5,20	0,00%			
- détecteur d'inactivité	Supplément par mois	5,20	5,20	5,20	0,00%			
- Boîte à clé	Par unité	63,00	63,00	63,00	0,00%			
Intervention supplémentaire si déclenchement (à partir du 3ème déclenchement)	l'intervention	62,00	62,00	72,00	16,13%			
Intempestif ou abusif de la téléalarme (à partir du 3ème déclenchement)	l'intervention	62,00	62,00	72,00	16,13%			
Perte ou dégradation appareil téléalarme		170,00	170,00	170,00	0,00%			
Perte Câbles dispositif téléalarme		12,00	12,00	12,00	0,00%			
Perte médaillons / pendentifs / bracelets	par unité perdue	41,00	41,00	41,00	0,00%			
2 - TRAVAUX D'ENTRETIEN	à l'heure	12,00	12,00	12,00	0,00%			
3 SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE								
HEURES APA PCH CPOM	à l'heure		25,00 Tarif CD+ participation complémentaire					
- les heures en dépassement des plans d'aide seront facturées sur la base du tarif de la CNAV								
- différentiel d'heure facturé si le tarif des caisses de retraite est inférieur à (tarif CNAV)								
Dispositif Sortir plus			TARIF CNAV					
Coût horaire	heure	TARIF CAISSES RETRAITE						
Coût kilométrique	km							
4 - REPAS A DOMICILE		2 024	2 025	2 026				
Tarifs applicables à partir du 01/01/2024								

- personnes seules					
Ressources comprises entre :					
0 et 1 227 €	le repas	6,20	6,20	6,20	0,00%
1 227 et 1 563 €	le repas	7,10	7,10	7,10	0,00%
1 563 et 2 232 €	le repas	7,70	7,70	7,70	0,00%
2 232 et au-delà	le repas	8,90	8,90	8,90	0,00%
Potage		1,35	1,35	1,35	0,00%
- couples					
Ressources comprises entre :					
0 et 1 953 €	le repas	6,20	6,20	6,20	0,00%
1 953 et 2 456 €	le repas	7,10	7,10	7,10	0,00%
2 456 et 3 347 €	le repas	7,70	7,70	7,70	0,00%
3 347 € et au-delà	le repas	8,90	8,90	8,90	0,00%
Potage		1,35	1,35	1,35	0,00%
5 - FOYER BOSSIERE					
- journée hébergement					
* logements 1 bis B	la journée				tarifs fixés par le Conseil Départemental
* logements type C	la journée				
* logements 1 bis B pour couples	la journée				
* résidents de - 60 ans	la journée				
- journée dépendance					
* GIR 1 et 2	la journée				
* GIR 3 et 4	la journée				
* GIR 5 et 6	la journée				
Remboursement consommation eau selon dernière tarification connue					
Forfait Eau électricité en cas d'hébergement provisoire	mois	35,00	35,00	35,00	0,00%
- restauration					
* résidents de Montbéliard	le repas	7,80	7,80	7,80	0,00%
* hors-Montbéliard	le repas	9,20	9,20	9,20	0,00%
* repas de fête	le repas	24,00	24,00	24,00	0,00%
- potages (résidents uniquement)	le potage	1,35	1,35	1,35	0,00%
Collation exceptionnelle	la portion	1,50	1,50	1,50	0,00%
- Repas du soir	le repas	5,60	5,60	5,60	0,00%
- service repas en chambre	la livraison	1,20	1,20	1,20	0,00%
- Fourniture et pose de barres de douche	fourniture et pose			50,00	
- location garage Foyer Bossière Résident Bossière	la place/mois	30,00	30,00	30,00	0,00%
- location garage Foyer Bossière Extérieurs	la place/mois	55,00	55,00	55,00	0,00%
- Télécommande garage Bossière en cas de perte par le résident	Par télécommand	40,00	50,00	50,00	0,00%

	e				
- Clé coffres fort		70,00	70,00	70,00	0,00%
- Coffre		100,00	100,00	100,00	0,00%
- Clé portail extérieur		10,00	10,00	10,00	0,00%
- location de salle de convivialité					
* la journée		55,00	55,00	55,00	0,00%
* la demie journée		40,00	40,00	40,00	0,00%
		2 024	2 025	2 026	
6 - FOYER DOMON					
- restauration					
* résidents de Montbéliard et plus de 60 ans	le repas	7,80	7,80	7,80	0,00%
* non résident de Montbéliard mais adhérents du club DOMON	le repas	7,80	7,80	7,80	0,00%
* autres repas pour extérieurs	le repas	9,20	9,20	9,20	0,00%
* repas amélioré	le repas	24,00	24,00	24,00	0,00%
* luncherie	le lunch	3,30	3,30	3,30	0,00%
* café	le café	1,10	1,10	1,10	0,00%
- location de salle uniquement pour les partenaires pas de location pour les particuliers					
* la journée (9h-18h00)		150,00	150,00	150,00	0,00%
* la demie journée (13h00- 18h30)		70,00	70,00	70,00	0,00%
En cas de location de salle, la vaisselle est mise gracieusement à disposition. Néanmoins, toute vaisselle cassée ou volée, sera facturée au prix coûtant aux utilisateurs.		25,00	25,00	25,00	0,00%
En cas de restitution en état non conforme, le nettoyage sera facturé à hauteur de 25 € par heure de nettoyage. Les éventuelles dégradations, casses ou pertes seront facturées à l'utilisateur au prix de réparation ou de remplacement.					
- location aux partenaires du CCAS (réunions, formations ...)					
* la journée (9h-17h00)		53,00	53,00	53,00	0,00%
* la demie journée (13h00- 17h00)		38,00	38,00	38,00	0,00%
7 - Thé dansant					
- Tarif Montbéliardais	Le thé dansant	5,00	5,00	5,00	0,00%
- Tarifs non Montbéliardais	Le thé dansant	7,00	7,00	7,00	0,00%

8 - Animations					
- Tarif loto résidents Bossière	Par personne et par loto	3,00	3,00	3,00	0,00%
- Tarifs loto adhérents DOMON	Par personne et par loto	5,00	5,00	5,00	0,00%
- Tarif unique	Par personne	3,00	3,00	3,00	0,00%
7 - RESTAURANT ADMINISTRATIF					
- Tarif unique pour les agents	Par personne		6,18	6,18	0,00%
- Participation de la Ville	Par personne		1,62	1,62	0,00%

TARIFS 2026					
LIBELLE	UNITE	TARIF S 2025	TARIFS 2026	Variation 2025/2026	
SECTEUR ENFANCE - TARIFS TTC					
10 - Accueil Régulier et Occasionnel					
MULTI-ACCUEIL (Virelitous, Pioulis, Petits Mousses, Pomme Verte, Saint-Georges)					
Tarifs applicables du 01/01/2026 au 31/12/2026					
calculés d'après planchers / plafonds 2025 : réajustement dès connaissance des planchers/plafonds 2026 transmis par la CNAF courant janvier					
plancher: 801 €					
plafond : 8 500 €					
1 enfant à charge					
- enfant accueilli à temps complet	l'heure				
tarif plancher			0,50	0,50	0,00%
tarif plafond			4,33	5,26	21,48%
2 enfants à charge					
- enfant accueilli à temps complet	l'heure				
tarif plancher			0,41	0,41	0,00%
tarif plafond			3,61	4,38	21,33%
3 enfants à charge					
- enfant accueilli à temps complet	l'heure				
tarif plancher			0,33	0,33	0,00%
tarif plafond			2,89	3,51	21,45%
de 4 à 7 enfants à charge					
	l'heure				
tarif plancher			0,25	0,25	0,00%
tarif plafond			2,17	2,64	21,66%

de 8 à 10 enfants à charge				
tarif plancher		0,17	0,17	0,00%
tarif plafond		1,44	1,75	21,53%
Enfant placé en Famille d'accueil ASE				
tarif "plancher" de ressources pour 1 enfant		0,50	0,50	
Accueil d'URGENCE				
- Personnes aux revenus non connus				
tarif "plancher" retenu jusqu'à production du justificatif				
Habitants hors Montbéliard				
	tarif de la famille d'après barème CNAF + 1€			
12 - PHOTOGRAPHIES				
Tarif applicable aux structures de petite enfance	l'unité	0,50	0,50	
14-Lieu d'Accueil Parents Enfants La Marelle (tarifs identiques à la Ludothèque)				
Tarifs 2025 applicables		jusqu'au		31/08/2026
tarifs 2026 applicables à compter du 1er septembre 2026				
Adhésion annuelle usagers				
Habitants de Montbéliard				
Pour les enfants de – de 3 ans		5	5	
Pour les + de 3 ans		20	20	
Habitants hors Montbéliard				
Pour les enfants de – de 3 ans		10	10	
Pour les + de 3 ans		35	35	
Séances isolées Espace jeux et activités				
Habitants de Montbéliard				
Pour les enfants de – de 3 ans		0,5	0,5	
Pour les + de 3 ans		2	2	
Habitants hors Montbéliard				
Pour les enfants de – de 3 ans		2	2	
Pour les + de 3 ans		3,5	3,5	

LIBELLE	UNITE	2025	2026	2026 / 2025

TARIFS TTC - S GENERAUX				
2026				
19 - Tarification copies				
- Copie noir et blanc (papier compris)	la copie			
Format A4		0,05	0,05	0,00%
Format A3		0,10	0,10	0,00%
- Copie couleur (papier compris)	la copie			
Couleur format A4		0,40	0,40	0,00%
Couleur format A3		0,80	0,80	0,00%
20 - Tarification télécopies				
Envoi et réception d'une télécopie en France	page	0,30	0,30	0,00%
Envoi d'une télécopie à l'étranger	page	0,50	0,50	
Réception d'une télécopie à l'étranger	page	0,30	0,30	

Pour :7
 Contre :0
 Abstentions :0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
 A Montbéliard, le 17 décembre 2025

Déposée en Sous-Préfecture le 18 décembre 2025

**Pour la Vice-Présidente et par délégation,
 La Directrice**



I.AOUAD